

Communiqué de presse

Lancement national de Caisse d'Épargne Vitibanque, le dispositif d'accompagnement sur mesure dédié aux viticulteurs

Beaune, le 31 mai 2023

Caisse d'Épargne accélère son développement sur le marché de la viticulture. Elle déploie désormais son expertise sur tous les territoires français à potentiel viticole et lance la filière Caisse d'Épargne Vitibanque dans une dizaine de régions*. Présentée ce jour à Beaune, en Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté, Vitibanque s'articule autour d'une organisation dédiée aux viticulteurs et d'une offre de produits et de services adaptée à leurs besoins quotidiens.

Avec la création de Vitibanque, Caisse d'Épargne se dote d'un dispositif complet et d'une dénomination commune pour être utile aux viticulteurs dans les territoires.

Pour créer cette nouvelle filière nationale spécifiquement dédiée aux viticulteurs, Caisse d'Épargne s'est appuyée sur l'expertise et le retour d'expérience de la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté qui compte actuellement plus de 600 clients viticulteurs sur son territoire, de la petite exploitation familiale aux grands crus. Son savoir-faire, depuis une dizaine d'années, a permis d'appréhender l'évolution des attentes des viticulteurs et de participer activement avec la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes et la Caisse d'Épargne Grand Est Europe à la création de cette filière.

Caisse d'Épargne Vitibanque se traduit concrètement aujourd'hui par la mise en place d'une filière de plus d'une cinquantaine d'experts passionnés, formés aux spécificités de la viticulture et exclusivement dédiés aux viticulteurs ainsi que par la création d'agences et de centres d'affaires dans chaque Caisse d'Épargne à potentiel viticole.

Grâce à une offre très complète de produits et de services bancaires et d'assurance, les experts répondent à l'ensemble des besoins des chefs d'exploitations viticoles pour faciliter leur quotidien, financer leur activité et le cycle d'exploitation, et les accompagner dans leur développement à l'international.

Caisse d'Épargne propose également des produits et services innovants, de l'encaissement (TPE Android, CE boost Pay) jusqu'au développement de leurs activités avec CE boost Fid, un programme de fidélité, et IZ e-commerce, une solution clé en main de création de site marchand.

Pour préserver le développement de leur activité face aux aléas, les experts Caisse d'Épargne Vitibanque proposent une gamme de solutions d'assurances spécifiques pensées pour les exploitants viticoles (locaux, habitation, véhicules, activités). Il est également essentiel pour tout viticulteur d'assurer ses cultures contre les risques climatiques : sécheresse, grêle, inondation, tempête. Avec le dérèglement climatique, les intempéries impactant les récoltes (et donc les rendements) sont vouées à être de plus en plus nombreuses et imprévisibles. L'assurance récolte permet de sécuriser financièrement leur exploitation en assurant les pertes de rendement et en garantissant la pérennité de leur activité.

Enfin, Caisse d'Épargne accompagne les viticulteurs afin d'optimiser leur patrimoine personnel et les aider à préparer la transmission ou la cession de leur exploitation. En effet, il s'agit d'une préoccupation forte pour 39 % des chefs d'exploitations viticoles selon une étude de BPCE L'Observatoire réalisée en 2021.

Témoignage d'Alvina Pernot, propriétaire et exploitante viticole du domaine Alvina Pernot, situé à Puligny Montrachet et cliente de la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté qui bénéficie d'un accompagnement Vitibanque :

« Ma famille possédant des vignes à Puligny-Montrachet depuis plus de six générations ainsi que sur les villages de Beaune, Pommard, Volnay, Santenay et Meursault, nous avons créé avec mon époux, Philippe Abadie, notre domaine en 2018. Nous exploitons différentes parcelles et parallèlement nous avons une activité de négoce sur une partie de la récolte des vignes familiales. En 2020, nous avons fait le choix de quitter notre domicile pour faire construire un lieu professionnel dédié exclusivement à notre activité et nous permettre de nous développer. Sur recommandation, nous avons sollicité notre conseiller spécialisé dans la branche viticole qui a su comprendre nos besoins et nous accompagner de la manière la plus juste dans notre projet. Depuis, étant pleinement satisfaits de cette relation, nous avons de nouveau fait appel à lui pour un projet personnel et avons fait de la Caisse d'Épargne notre banque principale. »

Jérôme Ballet, président du directoire de la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté :

« Plus qu'une banque, la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté se positionne comme un partenaire bancaire de proximité à l'écoute des besoins de ses clients. Dans une région viticole par excellence, nous avons structuré depuis plus de 10 ans une filière dédiée qui s'appuie sur un savoir-faire bancaire conjugué à l'expertise de chargés d'affaires qui partagent une véritable passion pour le monde viticole. Une relation de confiance et de partenariat qui nous permet de proposer une offre sur mesure avec l'appui du Groupe BPCE. Nous sommes très heureux que notre expérience auprès de cette filière d'exception inspire aujourd'hui la création de Vitibanque sur le plan national. »

Nicolas Balerna, directeur Banque de détail Caisse d'Épargne : *« Nous avons fait le choix de renforcer notre utilité auprès des viticulteurs dans toutes les régions viticoles de France avec des experts exclusivement dédiés et une offre bancaire et d'assurance sur mesure, car chaque exploitation a ses spécificités. Notre ambition avec Caisse d'Épargne Vitibanque est d'accompagner les viticulteurs dans leur transition environnementale et le développement de leur activité dans toutes les phases de leur développement. »*

**Caisses d'Épargne Vitibanque : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté, Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, Caisse d'Épargne Côte d'Azur, Caisse d'Épargne Grand Est Europe, Caisse d'Épargne Loire Centre, Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon, Caisse d'Épargne CEPAC et Caisse d'Épargne Rhône Alpes.*

À propos de Caisse d'Épargne

Les 15 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 17,8 millions de clients (dont 4,3 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Épargne

Christophe Gilbert : 06 73 76 38 98 - christophe.gilbert@bpce.fr
Fanny Kerecki : 06 17 42 16 33 - fanny.kerecki@bpce.fr

groupebpce.com



caisse-epargne.fr



 GROUPE BPCE